

Fiche de poste

Enseignant chargé de la mission « service d'assistance pédagogique à domicile » SAPAD

Dispositif : Le SAPAD permet de garantir le droit à l'éducation et à la poursuite des apprentissages «malgré »la maladie ou l'accident. C'est un service académique qui organise la scolarisation à domicile des enfants et adolescents qui ne peuvent être scolarisés en raison de leur état de santé. Il permet aux élèves malades ou accidentés de poursuivre les apprentissages scolaires indispensables dans la perspective d'une reprise réussie dans les conditions ordinaires de scolarisation.

L'enseignant chargé de la mission « service d'assistance pédagogique à domicile » exerce ses activités sous l'autorité hiérarchique de l'IEN-ASH et rend compte de son activité au président de l'association gestionnaire « PEP 02 » qui organise, par délégation, le SAPAD dans le département de l'Aisne.

Textes de référence : Circulaire n°98-151 du 17 juillet 1998 sur l'assistance pédagogique en faveur des enfants et adolescents malades atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Titres et diplômes requis : Enseignant du premier degré

Profil du poste

Missions

- Animer le réseau d'assistance pédagogique à domicile.
- Gérer et coordonner les dossiers d'aide pédagogique.
- Rechercher des enseignants volontaires (priorité à ceux de l'élève ou de l'établissement scolaire).
- Maintenir le lien avec l'établissement scolaire habituel de l'élève.
- Concevoir des projets pédagogiques d'aide individualisée avec les différents intervenants.
- Assurer le suivi et l'évaluation des projets.
- Gérer le fichier départemental des intervenants.
- Tenir l'état des HSE (heures supplémentaires effectives) effectuées par chaque enseignant.
- Réaliser un bilan annuel qualitatif et quantitatif.
- Mettre en place un dispositif de communication et d'information efficace.
- Collaborer avec les services de la direction des services départementaux de l'éducation nationale

Compétences requises

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, premier et second degré, et du rôle des différents acteurs.
- Disposer de qualités de rigueur et d'organisation dans la gestion et le suivi des dossiers.
- Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles et d'adaptabilité.
- Etre capable de communiquer dans différents contextes et de travailler en équipe
- Faire preuve de discrétion professionnelle.
- Maîtriser les outils informatiques et des logiciels bureautiques

Implantation du poste

AD PEP 02 – 1 rue Fernand Thuillart 02000 laon

Conditions d'exercice

La durée hebdomadaire de travail est fixée en référence aux obligations réglementaires des personnels chargés de fonctions administratives. Les droits à congé sont ceux prévus réglementairement pour les fonctionnaires de l'Etat.

Candidatures

Une lettre de motivation et un Curriculum Vitae devront être transmis par la voie hiérarchique à monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne

La nomination sur un poste à profil étant susceptible d'avoir une incidence financière, les personnels intéressés voudront bien prendre l'attache de leur gestionnaire.

| |
|---|
| |
| Mode de nomination |
| Commission départementale |
| Contact |
| Secrétariat ASH : jenash02@ac-amiens.fr – 03 23 26 22 12 |